



## Commune de Mont-Noble

### Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- M. Jean-Louis Kottelat, à Sion, pour l'agrandissement du bâtiment existant, sur parcelle n° 1433, folio n° 6, au lieu-dit *Maquénodé*, à Mase, zone de chalets 0.3; coordonnées 2'599'637 / 1'116'525

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax mardi et mercredi de 14h00 à 17h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

**L'Administration communale**

Mont-Noble, le 22 mars 2019